Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

CAP
LA COOPÉRATION ACTIVE LE POTENTIEL

NEWSLETTER 2

AU COEUR DU PROJET CAP

Projet Erasmus + : La Coopération Active le Potentiel
N° de projet : 2021-1-FR02-KA220-YOU-000028844

LE PROJET

La France, le Canada, le Luxembourg, les Pays-Bas, Chypre & la Belgique s'associent afin de **développer l'esprit d'entreprendre des jeunes** et leur assurer une **meilleure inclusion**. A travers le projet Erasmus+ CAP (**La Coopération Active le Potentiel**), des associations et entreprises européennes à finalité sociale permettront à des jeunes de 13 à 30 ans de développer un « **pouvoir d'agir** » sur la société et leur environnement.

LE PROJET CAP PRÉVOIT NOTAMMENT L'ÉDITION D'UNE **BOÎTE À OUTILS**. AUJOURD'HUI, NOUS VOUS PROPOSONS UNE PETITE PRÉSENTATION DES 2 PREMIERS OUTILS FINALISÉS.

Une analyse du modèle Canadien

Le projet « La Coopération Active le Potentiel (CAP) » est le fruit de la rencontre entre des partenaires européens et un partenaire canadien. En effet, le Canada est précurseur dans le **développement du pouvoir d'agir** et **l'émergence de nouvelles formes d'actions collectives**, ainsi que de **la pédagogie coopérative et de l'innovation sociale.**

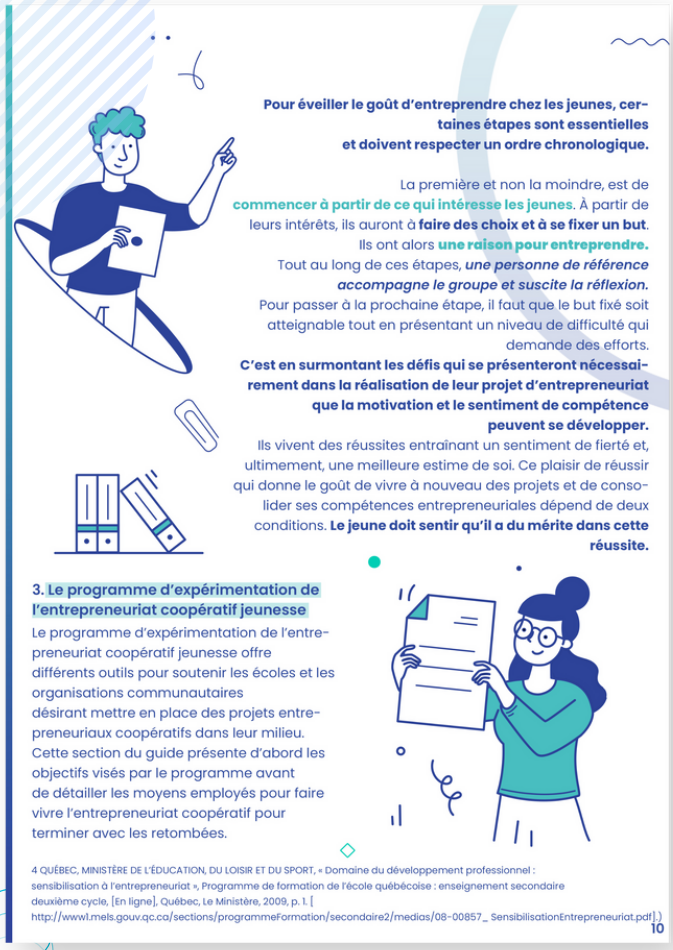

Pour éveiller le goût d'entreprendre chez les jeunes, certaines étapes sont essentielles et doivent respecter un ordre chronologique.

La première et non la moindre, est de **commencer à partir de ce qui intéresse les jeunes**. À partir de leurs intérêts, ils auront à **faire des choix et à se fixer un but**. Ils ont alors **une raison pour entreprendre.** Tout au long de ces étapes, ***une personne de référence accompagne le groupe et suscite la réflexion.*** Pour passer à la prochaine étape, il faut que le but fixé soit atteignable tout en présentant un niveau de difficulté qui demande des efforts. **C'est en surmontant les défis qui se présenteront nécessairement dans la réalisation de leur projet d'entrepreneuriat que la motivation et le sentiment de compétence peuvent se développer.** Ils vivent des réussites entraînant un sentiment de fierté et, ultimement, une meilleure estime de soi. Ce plaisir de réussir qui donne le goût de vivre à nouveau des projets et de consolider ses compétences entrepreneuriales dépend de deux conditions. **Le jeune doit sentir qu'il a du mérite dans cette réussite.**

3. Le programme d'expérimentation de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse

Le programme d'expérimentation de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse offre différents outils pour soutenir les écoles et les organisations communautaires désirant mettre en place des projets entrepreneuriaux coopératifs dans leur milieu. Cette section du guide présente d'abord les objectifs visés par le programme avant de détailler les moyens employés pour faire vivre l'entrepreneuriat coopératif pour terminer avec les retombées.

4 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, « Domaine du développement professionnel : sensibilisation à l'entrepreneuriat », Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire deuxième cycle, [En ligne], Québec, Le Ministère, 2009, p. 1. [http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/medias/08-00857_ SensibilisationEntrepreneuriat.pdf].)

10

Une analyse des caractéristiques, enjeux et impacts du modèle canadien permet de comprendre en quoi consiste précisément **l'éthique des coopératives jeunesse**, leur mode de gouvernance, les mécanismes qui permettent leur émergence, les modes de mise en œuvre et de gestion.

Mais surtout cette analyse permet d'en mesurer les impacts auprès des jeunes acteurs des coopératives, tant sur le développement de soft skills que sur la concrétisation de projets.

3.1. Les objectifs visés

Les objectifs visés par le programme sont :

1. Vivre les valeurs de la coopération telles que l'équité, la démocratie, l'entraide, la solidarité, l'égalité.
2. Développer des habiletés pour le travail de groupe coopératif.
3. Gérer un projet de façon coopérative et s'initier à la gestion d'une entreprise coopérative.
4. Former des citoyens responsables.
5. Promouvoir le dépassement de soi, la persévérance et l'engagement.
6. Stimuler la motivation et la réussite éducative des élèves par des projets coopératifs.
7. Développer les compétences entrepreneuriales comme la confiance en soi, l'autonomie, etc.

ération est également un mode issement du lien social.
Ainsi, les projets entrepreneuriaux atifs misent sur le travail en groupe atif.
mé, le travail dit coopératif est é de façon à ce que **chacun sse l'apport qu'il doit offrir dans** ipe et sente que cet apport est nsable à la réalisation du travail de demandé.
de de travail se distingue du travail e traditionnel.
eau souligne quelques différences atives.

Cette synthèse est la première étape sur notre questionnement de transférabilité du modèle canadien sur les territoires européens, au regard des différences culturelles, politiques. **Que peut nous apprendre le modèle canadien ? En quoi peut-il être source d'inspiration et/ou d'impulsion pour un modèle européen ?**

11

Distinction entre le travail en équipe et le travail en groupe coopératif

Travail en equipe
.Cadre peu structuré
.**Possibilité d'inégalité de participation**
.Implication individuelle discutable
.**Lien sociale arbitraire**
.Expression d'habiletés spontanées
.**Formation de groupe spontanés**
.But commun atteint en travaillant seul ou avec les autres
.**Tâches simple, complexe, exacte, ouverte.**

Travail en groupe coopératif
.Cadre peu structuré avec intéractions planifiées
.**Egalité de la participation**
.Responsabilité individuelle planifiée et bien définie
.**Lien sociale de coopération avec interdépendance positive**
.Pratique d'habiletées enseignées, observées et évaluées
.**Formation de groupe hétérogènes**
.But commun atteint en travaillant ensemble
.**Tâches souhaitable : complexe et ouverte**

2 Sens et pertinence, p 165
3 Sens et pertinence p. 165

7

Cofinancé par le programme Erasmus de l'Union européen

Un recueil de bonnes pratiques

Ensuite, les partenaires ont recherché dans leurs pays respectifs **des exemples de bonnes pratiques en matière de coopération chez les jeunes**. Chaque bonne pratique a été analysée selon leur public cible, leur territoire de développement, les thématiques d'action, les points forts, et leur capacité de transférabilité. À la suite de cette démarche, **des principes communs ont pu être dégagés de ces bonnes pratiques.**

Ce recueil présente donc les **principes qui favorisent la mise en place de projets coopératifs qui activent le potentiel** (regroupés en trois thématiques d'action). Chacun des principes est appuyé par des exemples en contexte canadien et européen. En annexe de ce recueil se trouvent les fiches descriptives sommaires pour chacun des exemples.

Thématique d'action : Avoir un cadre éducatif, social et économique qui favorise l'éducation à la coopération

Principe # 1

Regrouper des partenaires qui portent les valeurs coopératives 1 et qui en font la promotion (entraide, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité) pour adopter une stratégie d'éducation à la coopération

1 Valeurs adoptées dans la Déclaration sur l'identité coopérative par l'Alliance Coopérative Internationale

Exemple du contexte canadien

Dans le cadre de la Politique québécoise de la jeunesse 2030, le gouvernement du Québec identifie des axes d'intervention, dont un en matière d'entrepreneuriat et relève. Le Conseil québécois de la coopération et la mutualité est désigné comme partenaire pour **promouvoir l'entrepreneuriat responsable par ses services en entrepreneuriat coopératif jeunesse** 1.

1 Des services directs et du soutien offerts dans différents milieux (scolaire, communautaire, en entreprise) pour permettre aux élèves, du secondaire à l'université, et aux jeunes professionnelles et professionnels de 30 ans et moins d'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif. La mesure comprend le programme Jeune Coop et le programme des Coops d'initiation à l'entrepreneuriat collectif.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Secrétariat à la jeunesse Québec

Exemple du contexte européen

1 *Mini-Entreprise®* est un projet concret et collectif dans lequel un **groupe de jeunes expérimente l'entrepreneuriat de façon ludique et professionnelle**.
Entreprendre Pour Apprendre est une fédération de 15 associations loi 1901, agréée par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. Leurs activités sont reconnues complémentaires de l'école.

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

2 Au Luxembourg, une Loi sur la société d'impact sociétal (SIS) a été adoptée en 2016. La SIS est destinée à la fois aux entreprises ou organisations existantes ainsi qu'aux porteurs de projets qui souhaitent lancer une activité économique à finalité sociale ou sociétale. L'agrément en tant que société d'impact sociétal permet de garantir le caractère réel et sérieux des activités économiques poursuivies par la SIS et faire valoir la finalité sociale de l'entreprise. La SIS est toutefois tenue à des obligations strictes en termes de transparence et de gouvernance.

5

Égalité des genres et coopération

L'une des valeurs coopératives est l'égalité des individus, ce qui implique l'égalité basée sur le genre.
Autant dans le modèle canadien que dans les bonnes pratiques relevées dans les divers pays européens, cette égalité des genres est bien ancrée dans la mission des projets et initiatives mises en place.
Les femmes ont autant leur place que les hommes dans les parcours de développement de l'entrepreneuriat.
D'ailleurs, bon nombre des bonnes pratiques recensées mentionnent une parité dans les participants à leurs programmes et projets.
Plusieurs des partenaires fondent également leur mission sur les Objectifs de Développement Durables de l'ONU, qui comprend l'objectif #5 : Égalité entre les sexes.

Quelques exemples d'égalité des genres dans les bonnes pratiques recensées...

Au Québec (Canda), le Chantier de l'économie sociale indique une présence paritaire de femmes (50,5%) et d'hommes (49,5%) sur les conseils d'administration des entreprises d'économie sociale du territoire

En France, Unis-Cité en tant qu'employeur engagé est une association soucieuse sur la question de l'égalité hommes – femmes. D'ailleurs, l'organisation présente un index d'égalité hommes – femmes de 84/1002

En Belgique, la maison des jeunes Carpe Diem s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente. Elle est un lieu d'accueil et d'inclusion, ouverte quotidiennement et sans discrimination

Au Luxembourg, la Loi sur la Société d'impact sociétal encourage que l'objet social d'une SIS contribue, entre autres, à la préservation et au développement du lien social ; à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, culturelles et économiques et à la parité hommes-femmes

À Chypre, l'organisation Junior Achievement a pour principe, entre autres, de rechercher divers profils, perspectives et talents parmi le personnel, les bénévoles et les conseils d'administration pour refléter les communautés et réalités géographiques des clientèles desservies

ANNEXE – Les bonnes pratiques recensées en contexte européen

Pays : France

1 Mini-Entreprise® – Entreprendre pour apprendre
6 Le Service Civique – Unis-Cité
7 Cultivons l'envie d'agir – E-graines
9 Citoyens aujourd'hui – Junior Association de Tourcoing
10 Smart Coop Summer – Coopérative régionale d'éducation à l'entrepreneriat collectif
15 L'entrepreneriat pour tous – Les Déterminés

Pays : Chypre

4 Company Programme – Junior Achievement Cyprus
11 Cans for kids
12 Tiganokinisi – AETH

Pays : Belgique

3 Mini-Entreprise – Les Jeunes Entreprises
8 Maison des jeunes Carpe Diem – Unis-Cité
13 Formation à l'entrepreneuriat – Youth Start

Pays : Luxembourg

2 Loi sur la société d'impact sociétal
5 Jonk Entrepreneuren
14 CoBEES

23

Un guide « Gender Equality »

Dans les pays de l'OCDE et l'Union Européenne, environ **un tiers des personnes qui entreprennent sont des femmes.** De plus, seulement 13% des personnes de 18 à 29 ans au sein des pays membres de l'OCDE sont impliqués dans un projet entrepreneurial, et ce chiffre diminue à 5% lorsque l'on parle de travailler activement dans une start-up. La publication "The missing entrepreneur" est une référence sur le sujet et documente les écarts concernant l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

Le projet CAP a pour but de développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes. Les partenaires du projet ont trouvé particulièrement utile **de proposer un guide abordant les sujets du genre et de l'égalité** pour répondre aux questions que peuvent se poser les équipes professionnelles dédiées à l'accompagnement des jeunes, y compris dans les domaines de l'éducation non formelle et populaire.

Ce guide aura donc pour objectif **de donner des éléments de contexte et de faire évoluer les pratiques tout en incitant à approfondir ces thématiques, à la fois dans la réflexion et dans l'action.**

C'est notre partenaire luxembourgeois Wide & Co, spécialisée dans les compétences digitales, l'égalité des genres et l'entrepreneuriat inclusif, qui supervise les travaux de réalisation du guide en cours de finalisation.

Un Manuel des Lignes directrices

Le cœur de la boite à outils est le manuel des lignes directrices. Ce délivrable reprendra **la définition d'un projet coopératif, ses objectifs, les publics cibles, les acteurs, les ressources, le recrutement, la pédagogie coopérative**, ….

Il **accompagnera** également **les professionnels dans les différentes étapes** à mettre en place **pour créer un projet coopératif** et fournira différents outils pour chaque étape.

C'est notre partenaire canadien, Le Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité, spécialisé dans la création et l'accompagnement de coopératives, qui supervise les travaux de réalisation de guide. L'ensemble des partenaires sont mobilisés à sa conception et son édition prochaine.

Créer une alliance de Travail

*Chaque groupe doit se mettre d'accord sur **les balises de fonctionnement** qui permettront de rendre la coopération possible. Ces balises permettront, le cas échéant, de recadrer les participants.*
Ces balises forment une alliance de travail.

*Cette alliance de travail comprend **les valeurs privilégiées par le groupe ainsi que les normes de fonctionnement** et **la clarification des rôles** de chacun.*
Prendre le temps de codéfinir avec les participants permet de clarifier le contexte pour les différentes rencontres. Il est important également de demander l'adhésion de tous à ces règles.

Prochaine étape

Courant septembre, les partenaires se retrouveront en Belgique à l'invitation de la Régie des Quartiers de Comines-Warneton afin de faire le point sur l'avancement du projet et avancer sur les autres activités du projet CAP : **la mise en ligne d'un Escape Game** visant à découvrir les enjeux d'une coopérative et à susciter les vocations ainsi que **la mise en ligne d'une plateforme collaborative** qui regroupera l'ensemble des résultats du projet.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook et Instagram afin de découvrir les apprentissages ainsi que les rencontres enrichissantes.

CAP

LA COOPÉRATION
ACTIVE LE POTENTIEL

https://www.facebook.com/caperasmus

https://www.instagram.com/cap_erasmus

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Ce projet a été co-financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engageque son auteur et la Comission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.